



# L'ARTISANAT DANS L'ANIMATION DES VILLES ET CENTRES-BOURGS EN CHIFFRES

L'artisanat est sorti globalement renforcé de la crise sanitaire, notamment en milieu rural et dans les petites villes

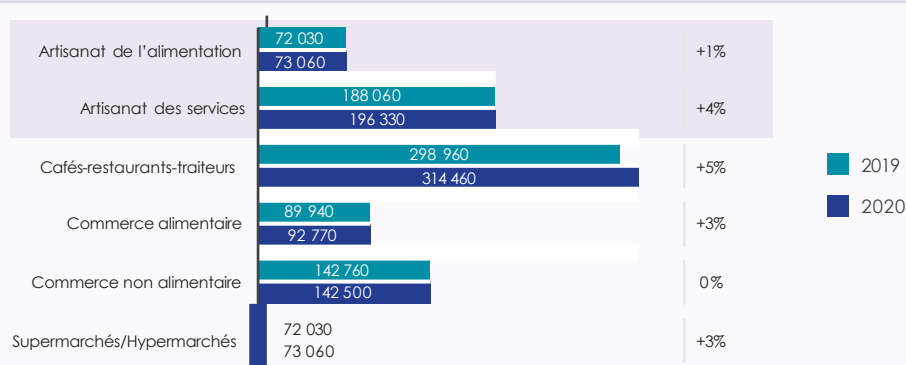
## Un tissu d'entreprises toujours plus dense malgré le contexte de crise sanitaire

Pour les achats du quotidien, un éventail d'activités alimentaires et non alimentaires (habillement, chaussures, presse, pharmacies...) anime l'offre commerciale des communes.

Dans cet ensemble de 915.000 établissements, l'artisanat de l'alimentation et des services représente 30% des établissements. Ce tissu a poursuivi sa densification durant la crise sanitaire (+3% entre 2019 et 2020) :

- Évolution positive des créations d'établissements dans l'artisanat et le commerce alimentaire de proximité, malgré la progression du nombre de supermarchés et hypermarchés.
- Forte hausse des établissements de la restauration (+11% dans la restauration rapide) ;
- Dynamique soutenue de l'artisanat des services, en raison du déploiement de la coiffure et des soins de beauté à domicile.
- Résilience du commerce non alimentaire, qui maintient son nombre d'établissements, mais pas ses emplois.

Évolution 2019 à 2020 du nombre d'établissements par secteurs



Source : INSEE, Dénombrement au 31 décembre, ensemble des établissements des « secteurs de quotidienneté » (voir méthode page 4). Données 2021 non encore disponibles.

Palmarès des activités du quotidien les plus présentes dans les communes (en nombre d'établissements) fin 2020

Dans l'artisanat	Autres commerces de quotidienneté
1. Coiffure (95 700)	1. Restaurants traditionnels (125 860)
2. Soins de beauté (60 930)	2. Restaurants rapides (123 980)
3. Boulangerie-pâtisserie (38 780)	3. Commerces d'habillement (73 490)
4. Fleuristes (20 530)	4. Débits de boisson (44 680)
5. Boucheries-charcuteries (18 890)	5. Commerces d'alimentation générale (34 390)

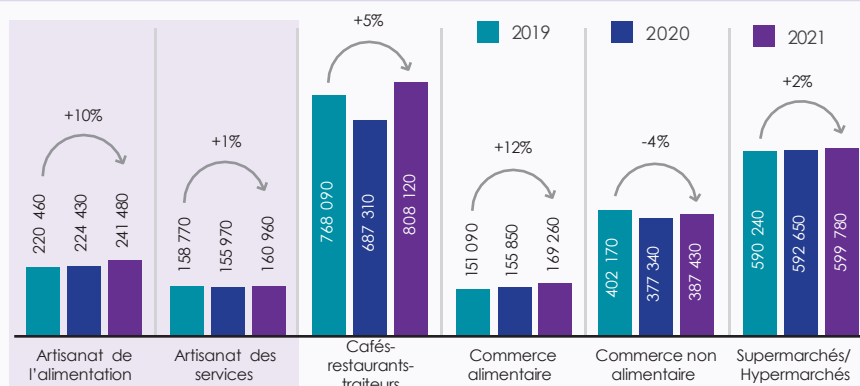
Source : INSEE, Dénombrement au 31 décembre 2020, traitement ISM – ensemble des établissements des secteurs étudiés

## 2019- 2021 : des emplois en nombre croissant dans les secteurs de l'alimentation

Signe de cette bonne dynamique, le nombre d'emplois salariés a globalement progressé de 3% dans ces secteurs entre 2019 et 2021.

- La croissance des emplois salariés a été particulièrement forte dans l'artisanat de l'alimentation (+10%) et le commerce alimentaire de proximité (+12%).
- Les emplois de la restauration ont rebondi en 2021 (+5% par rapport à 2019), après la chute observée en 2020.
- Seul le commerce non alimentaire a perdu des emplois durant ces années de crise sanitaire (-4%).

Évolution 2019 à 2021 des emplois salariés



Source : URSSAF, emplois salariés au 31/12 hors apprentis et stagiaires.

# Une dynamique d'emploi qui pourrait être freinée en 2022 par l'irruption de la crise énergétique

## Créations nettes d'emplois salariés entre 2019 et 2021

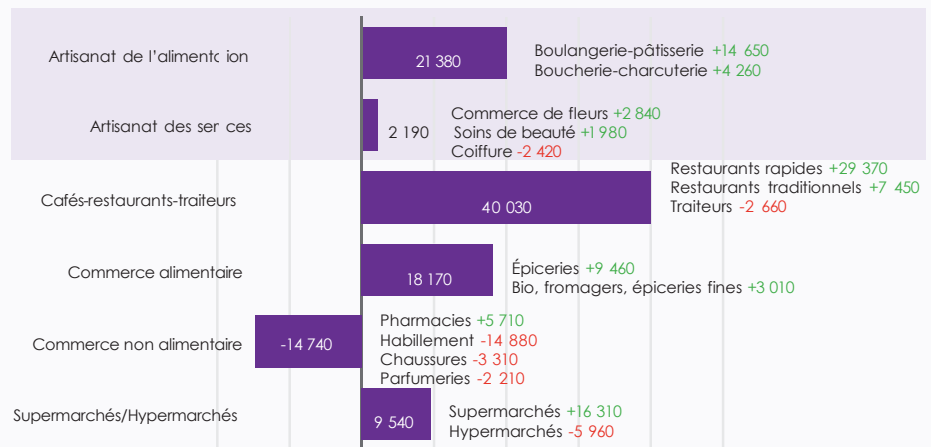
Entre 2019 et 2021, 76.600 nouveaux emplois ont été créés dans les secteurs de quotidienneté, dont près de 40% dans la restauration rapide.

Dans l'artisanat de l'alimentation, la boulangerie-pâtisserie (14.650 emplois salariés créés) et la boucherie-charcuterie (+4.260) ont poursuivi leur développement.

Dans l'artisanat des services, l'emploi a progressé dans le commerce de fleurs et les soins de beauté, mais il a reculé dans l'activité de coiffure.

Globalement, l'emploi salarié est demeuré en perte de vitesse dans les secteurs déjà fragilisés avant la crise sanitaire comme les hypermarchés, le commerce de l'habillement et de chaussures, la coiffure.

Reste à savoir quel sera l'impact de la crise énergétique sur ces activités.



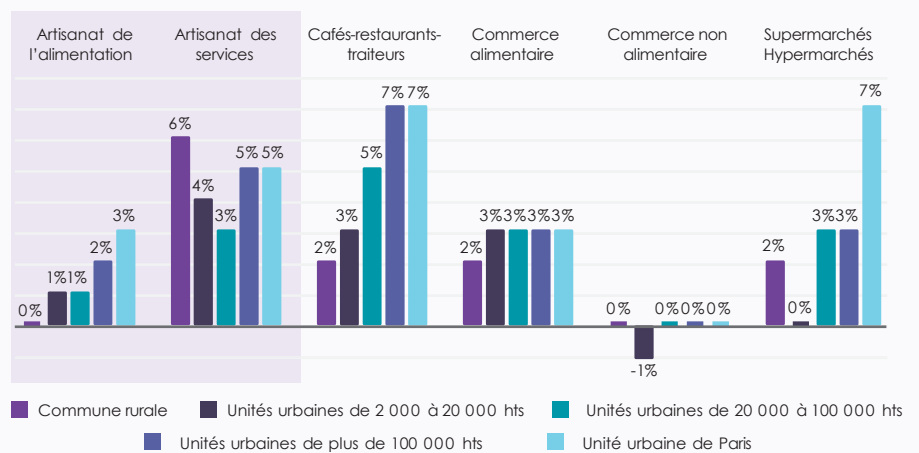
Source : ACOSS-URSSAF, établissements employeurs et salariés au 31/12 hors apprentis et stagiaires (toutes tailles d'établissements) - traitement ISM

# Durant la crise sanitaire, l'emploi salarié a progressé plus fortement dans les petites unités urbaines de moins de 20.000 habitants

Si l'on prend en compte l'ensemble des activités du quotidien, l'évolution du nombre d'établissements est demeurée plus forte en 2020 dans les grandes agglomérations pour l'artisanat de l'alimentation, l'hôtellerie-restauration et les grandes surfaces alimentaires, un phénomène déjà constaté les années précédentes et que l'irruption de la crise sanitaire n'a pas modifié.

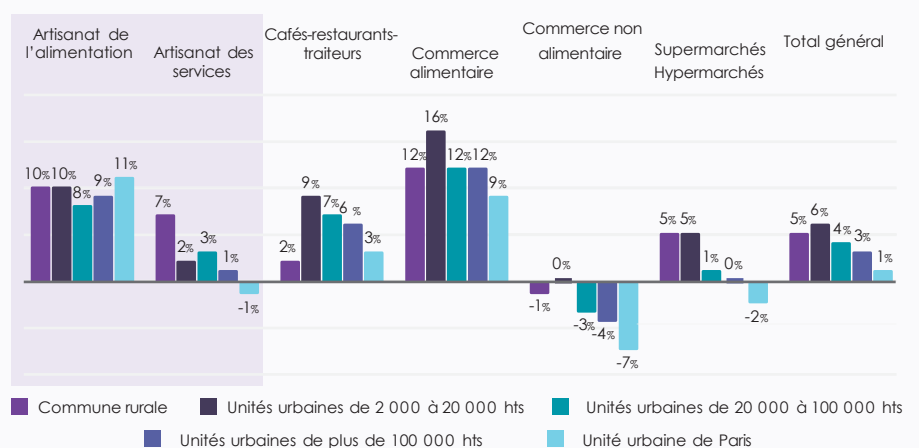
En revanche, l'emploi salarié a globalement été bien plus dynamique entre 2019 et 2021 dans les communes rurales et les petites unités urbaines de moins de 20.000 habitants, notamment dans l'artisanat des services, le commerce alimentaire et la grande distribution.

## Évolution du nombre d'établissements entre 2019 et 2020 par taille d'unité urbaine



Source : INSEE, Dénombrement au 31 décembre 2019 et 2020 (ensemble des établissements des secteurs étudiés)

## Évolution des emplois salariés entre 2019 et 2021 par taille d'unité urbaine



Source : ACOSS-URSSAF, salariés au 31/12 des secteurs de quotidienneté hors apprentis et stagiaires - traitement ISM

# Les activités de quotidienneté perdent des emplois salariés à Paris

## Évolution des emplois salariés des secteurs de quotidienneté entre 2019 et 2021 à Paris

L'artisanat parisien a perdu des emplois salariés durant les années de crise sanitaire, principalement dans le commerce de fleurs et la coiffure. Cette situation s'explique notamment par le tassement de la population (-0,4% entre 2019 et 2022) et la baisse des mobilités professionnelles (de banlieue à Paris).

L'emploi salarié progresse fortement en revanche dans ces secteurs en Seine-Saint-Denis (+15%), en Seine-et-Marne et Val d'Oise (+9%).

	Emplois salariés en 2021	Évolution 2019 à 2021	Emplois créés/ perdus entre 2019 et 2021
Artisanat de l'alimentation	12 680	+4%	+490
Artisanat des services	12 950	-6%	-840
Cafés-restaurants-traiteurs	115 279	0%	+400
Commerce alimentaire	16 020	0%	-60
Commerce non alimentaire	42 530	-10%	-4 790
Supermarchés, hypermarchés	13 480	-10%	-1 490
Ensemble	213 010	-3%	-6 280

Source : ACOSS-URSSAF, salariés au 31/12 des secteurs de quotidienneté hors apprentis et stagiaires – traitement ISM

# Disparités dans la dynamique des territoires urbains

## Palmarès des unités urbaines avec la plus forte croissance du nombre d'emplois salariés entre 2019 et 2021

Dans les moyennes et grandes unités urbaines, on constate des disparités dans le développement de ces activités.

Les plus dynamiques en matière de création d'emplois salariés sont souvent localisées en bord de mer comme Perpignan/Saint-Laurent-de la Salanque, La Rochelle, Lorient, Dinard, Menton-Monaco...

D'autres sont situées en proximité géographique (ou par les transports en commun) de l'aire parisienne, comme Le Mans, Creil, Amiens, Soissons, Château-Thierry...

La dynamique des activités de quotidienneté dans ces territoires est généralement liée à un solde migratoire de population positif : dans les Pyrénées Orientales, la Charente-Maritime, la Vendée, le Gard, le solde migratoire de la population a ainsi progressé de 0,9% entre 2019 et 2022.

### Unités urbaines de plus de 100.000 Habitants

Ensemble des activités de quotidienneté	Activités artisanales de quotidienneté
Perpignan (66) : +18%	Le Mans (72) ; Bayonne (64) : +8%
Lorient (56) : +15%	Perpignan (66) ; Bethune (62) : +7%
Creil (60) : +15%	Toulon (83) ; Amiens (80) ; Nîmes (30) ; Bordeaux (33) : +6 %
La Rochelle (17) ; Avignon (84) ; Chambéry (73) ; Nîmes (30) : +9%	

### Unités urbaines de 20.000 à 99.999 habitants

Ensemble des activités de quotidienneté	Activités artisanales de quotidienneté
Aurillac (15) : +15%	Cognac (16) : +19%
Saint-Laurent-de la Salanque (66) : +14%	Guingamp (22) : +18%
Lunel (34) : +13%	Soissons (02) ; Arles (13) : +14%
Royan (17) ; Menton-Monaco (06) : +11%	Royan (17) ; Salon de Provence (13) ; Château-Thierry (13) ; Bergerac (24) : 13%
Dinard (35) : +10%	Vienne (38) ; Dinard (35) ; Beaune (21) ; Aubenas (07) ; Beaucaire (30) : +12%

Source : ISM d'après ACOSS-urssaf (emplois salariés hors apprentis et stagiaires des secteurs de l'artisanat : boulangerie, boucherie, poissonnerie, réparation d'appareils électroménagers, cordonnerie, pressings, coiffure et soins de beauté) et INSEE (population communale). Attention : les territoires pris en compte sont les unités urbaines et pas seulement les villes-centres.

## Ce retournement de tendance conduit à une hausse des emplois salariés dans les territoires ruraux

### Évolution du nombre de salariés dans les secteurs de quotidienneté de l'artisanat :

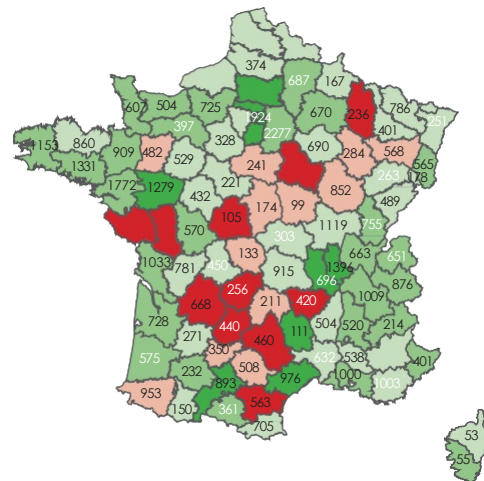
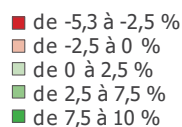
L'évolution départementale du nombre de salariés dans les principaux secteurs relevant de l'artisanat confirme cette bonne orientation de l'emploi dans les territoires ruraux :

- alors que le tissu d'emplois se délitait entre 2017 et 2019 dans de nombreux départements de Bourgogne Franche Comté, du Centre Val de Loire, et du sud du Massif Central, le solde d'emplois est positif entre 2019 et 2021 dans la plupart des départements ruraux. Le nombre d'emplois salariés progresse d'ailleurs de 10% en Haute-Vienne, Corrèze, Lot et Tarn.

L'artisanat de quotidienneté reste également dynamique dans les territoires côtiers (Pyrénées-Orientales +17% ; Morbihan +12% ; Charente-Maritime, Vendée +11%).

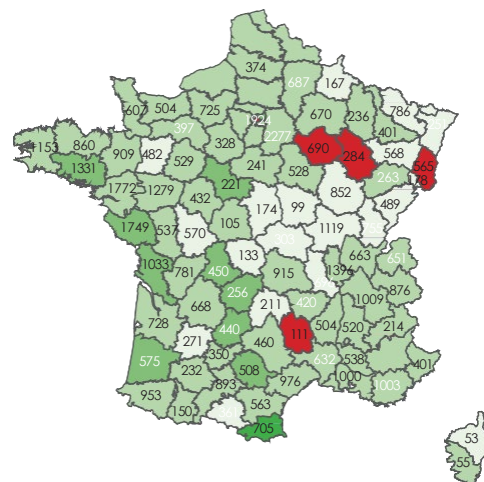
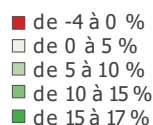
Entre 2017 et 2019

Île-de-France :



Entre 2019 et 2021

Île-de-France :



Source : ACOSS-URSSAF – emplois salariés hors apprentis et stagiaires des secteurs de l'artisanat : boulangerie, boucherie, poissonnerie, réparation d'appareils électroménagers, cordonnerie, pressings, coiffure et soins de beauté.

Le « baromètre de l'artisanat » est réalisé par l'Institut Supérieur des Métiers avec le soutien de MAAF. Publié 4 fois par an, ce baromètre met en avant les grandes tendances d'évolution du secteur de l'artisanat dans ses différentes composantes économiques et sociales.

Dans ce baromètre, le périmètre d'analyse est restreint aux secteurs de l'artisanat permettant à la population de réaliser ses achats du quotidien (alimentation : charcuterie, Boulangerie, Pâtisserie, Chocolaterie-confiserie, Boucherie-charcuterie, Poissonnerie ; services : Fleuristerie, Réparation d'appareils domestiques, Cordonnerie, Blanchisserie-pressing, Coiffure, Soins de beauté) et, par comparaison, aux autres secteurs présents dans l'animation commerciale des communes rurales et urbaines :

-commerce de l'alimentation : épicerie, supérette, primeur, commerce de pâtisserie, boissons, tabac, cuisson de produits de boulangerie, fromagers, bios, produits surgelés ; supermarchés et hypermarchés

- commerce non alimentaire : appareils électroménagers, librairie, presse, habillement, chaussure, maroquinerie, parfumerie, pharmacies

- restauration traditionnelle, rapide, services des traiteurs et débits de boissons.